



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION



Cotonou, le 29 AVR 2025

**COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET
DE LA COMMUNICATION (HAAC) RELATIF A LA MISE A JOUR DU FICHER DES
DETENTEURS DE LA CARTE DE PRESSE EN REPUBLIQUE DU BENIN**

N°- 006-25 /HAAC/PT/CMED/SG/SGA/DMÉD//SDECP/SCS

Dans le cadre de la mise à jour du fichier des détenteurs de la carte de presse en République du Bénin, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication invite instamment les professionnels des médias qui ont été saisis aux fins de fournir les justificatifs de leur statut et qui n'ont pas donné une suite au courrier de la HAAC à le faire dès audition du présent communiqué et ce au plus tard le jeudi 08 mai 2025 à 17 heures précises.

Les réponses aux informations demandées sont reçues sous pli fermé au service central du secrétariat de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication sis au 3^{ème} étage de l'immeuble d'Oliveira à Guinkomey à Cotonou.

Le Président de la HAAC compte sur la collaboration de tous pour la réussite de cette opération.

Le présent communiqué fait office d'ultime relance.

Pour le Président et P.O

Le Secrétaire Général



François K. AWOUDO